

R A P P O R T

FAIT AU NOM

DE LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE,
ET DES COMITÉS MILITAIRE ET DIPLO-
MATIQUE,

Sur la Déclaration du danger de la Patrie;

PAR M. HÉRAULT, Député du Département
de Paris,

Le 11 Juillet 1792, l'an quatrième de la liberté.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

PARMI les orateurs qui, depuis plusieurs jours, ont paru à la tribune, il n'en est presque aucun qui n'ait terminé son discours par ces mots : *Citoyens, la patrie est en danger* ; mais au moment où la voix du patriotisme, et l'impatience publique sollicitoient et alloient obtenir cette imposante déclaration, l'Assemblée Nationale, donnant l'exemple du sang-froid qui doit toujours s'unir au courage d'un peuple libre, a voulu se recueillir encore quelques instans, et ne devoir qu'à une délibération tranquille la plus grande mesure qu'elle ait jamais adoptée. C'est dans cet esprit, Messieurs, que vous avez renvoyé hier
Administration. N^o. 53. ▲

à votre commission extraordinaire des douze, et à vos comités militaire et diplomatique, réunis, la question ainsi conçue.

1°. Le temps est-il arrivé de déclarer le danger de la patrie?

2°. Soit qu'on déclare ou non ce danger, quelles sont les mesures les plus analogues aux circonstances où nous nous trouvons?

Après une longue discussion, où les motifs et les objections dont nous allons vous rendre compte ont été mûrement balancés, nous nous sommes convaincus qu'il étoit nécessaire de déclarer dès-à-présent que *la patrie est en danger*.

Pour parvenir à ce résultat, il faut considérer la France sous deux aspects : l'un, extérieur ; l'autre, intérieur.

Quant à l'extérieur, on sait que la défense d'un pays se compose à-la fois d'hommes et de munitions. Le patriotisme fournira les hommes ; l'argent seul peut procurer le surplus.

Aujourd'hui notre premier besoin est d'avoir des hommes. D'après les rapports que les ministres vous ont faits sur les dispositions de l'Autriche, de la Prusse et des Émigrés, qui paroissent préparer contre nous une armée de 150,000 combattans pour la fin de ce mois, ou pour le commencement du mois prochain, la France, exposée à une attaque de troupes nombreuses, se voit obligée d'augmenter les siennes ; et c'est le seul moyen de rétablir entre elle et ses ennemis cette égalité de forces d'où dépend la sûreté de l'Empire. Car alors qu'avons-nous à craindre, soutenus par nos places, et combattant sur notre territoire ? Notre affaire la plus importante est de finir bientôt la guerre, et de ne pas attendre la chance où un revers, fût-il léger, pourroit déterminer contre nous quelques-unes de ces puissances, aujourd'hui muettes, observatrices, mais dont la cor-

respondance diplomatique nous montre , dans le lointain peut-être , les espérances secrètes , et une prudence subordonnée à la fortune. Produisons donc un grand mouvement ; déployons un appareil formidable ; intéressons chaque citoyen à son sort ; appelons , il en est temps , autour de la patrie tous les François , tous ceux qui ayant juré de défendre la Constitution jusqu'à la mort , ont le bonheur de pouvoir enfin réaliser leur serment. Dites , Messieurs , *la patrie est en danger* , et ce seul mot , comme l'étincelle électrique , à peine parti du sein de la Représentation nationale , va retentir le même jour dans les 83 départemens , va gronder sur la tête des despotes et de leurs esclaves ; et ce seul mot repoussera leurs attaques , ou appuiera victorieusement les négociations , si toutefois ce sont des négociations qu'on puisse entendre , et qui n'altèrent en rien la sainteté immuable de nos droits.

La mesure que nous vous proposons en cet instant , Messieurs , vos comités l'ont regardée comme indispensable. En effet , il ne faut pas se le dissimuler : jusqu'à présent les recrutemens ordinaires ont été insuffisans , et l'on n'a pu encore atteindre le nombre d'hommes décrété. Ainsi , l'espoir est nul tant que vous emploierez les mêmes moyens ; il est immense aussitôt que vous aurez déclaré que la patrie est en danger.

C'est ici le moment de répondre à quelques objections. Plusieurs personnes ont demandé quelle pouvoit être l'utilité de cette déclaration , si l'on obtient sans elle le même effet ? pourquoi donner aux puissances étrangères , et même parmi nous , une fausse idée de notre position ? quelle nécessité de sonner le tocsin quand l'incendie n'éclate pas encore ? qu'est-il besoin d'épuiser les ressources , de les user , de commencer par une

mesure trop active , qui vous ôte ensuite tout moyen de recruter les troupes de ligne et les bataillons de gardes nationaux volontaires ? lorsque vous avez déjà les corps d'armée nécessaires pour se mouvoir entre les places, un trop grand nombre d'hommes chargés de la défense de ces places est-il un avantage réel ? n'est-il pas au contraire un embarras dans la défensive ? êtes-vous donc si loin des proportions convenables ? ne seriez-vous pas parfaitement tranquilles, si vous aviez dans votre armée un accroissement de cent mille hommes ? Croyez-vous qu'en augmentant ainsi la garnison depuis le Rhin jusqu'à la mer , il fût permis à l'ennemi de pénétrer , dès cette campagne , dans l'intérieur du royaume ? et n'est-il pas très-possible de se procurer ces cent mille hommes par une conscription , par une extraction forcée et demandée comme telle , sans déclarer pour cela que la patrie est en danger ?

Telles sont , Messieurs , les principales objections que l'on peut faire à la mesure proposée : mais il est facile de répondre que ce prétendu tocsin n'étonnera personne , puisque les citoyens s'y attendent et le réclament de toutes parts ; que l'Assemblée , qui ne voit en cet instant aucun sujet d'épouvante pour des hommes libres , ne partage point l'opinion de ceux qui voudroient en faire un signal de détresse et de mort ; que ce n'est point un cri d'alarme , mais seulement un cri d'appel , un mode plus prompt pour opérer des recrutemens ; que s'il y a une mesure capable de produire un effet subit et forcé , une mesure infaillible , c'est celle-là ; que toute autre seroit plus foible ; qu'il est naturel de préférer celle qui doit produire le plus tôt l'effet que nous attendons ; que ce ne seroit point épuiser nos ressources ultérieures, si nos périls venoient à s'accroître. Ah ! sans doute, la Nation , inépuisable en courage , offrirait

encore denouveaux secours, ou bien il ne resteroit plus d'asyle que le désespoir. Mais comment désespérer, quand on a toujours derrière soi une Nation toute entière, et le Génie de la liberté? Enfin, Messieurs, il faut se pénétrer d'une réflexion décisive : c'est que la guerre que nous avons entreprise, ne ressemble en rien à ces guerres communes qui ont tant de fois désolé et déchiré le globe : c'est la guerre de l'Egalité, de la Liberté, de la Constitution, contre une coalition de Puissances, d'autant plus acharnées à modifier la Constitution française, qu'elles redoutent chez elles l'établissement de notre philosophie, et les lumières de nos principes. Cette guerre est donc la dernière de toutes entre elles et nous. La seule occasion de convoquer tous les frères que la liberté nous a donnés, est donc venue ; et désormais elle ne se représentera plus. En un mot, Messieurs, il faut dire aujourd'hui que la patrie est en danger, parce que la constitution est en danger.

Après vous avoir parlé du péril de l'extérieur, il nous reste maintenant à vous présenter sur celui de l'intérieur quelques réflexions qui n'ont servi qu'à confirmer de plus en plus vos comités dans le même résultat.

Ce seroit vouloir s'aveugler que d'ignorer que la France est inondée de malveillans qui, sans doute, s'ils étoient seuls et réduits à eux-mêmes, n'exigeroient de nous qu'un redoublement de vigilance, et n'augmenteroient pas assez le danger, pour nous commander, en cet instant, une mesure extraordinaire. Mais, pour peu que l'on ait calculé leurs mouvemens, il est évident que ces ennemis intérieurs n'attendent, pour se montrer et pour former leur parti, que le moment où toutes nos forces étant disposées au dehors, les départemens de l'Empire seroient dans le sommeil.

ou dans le dénuement. Déjà *Jalès* a retracé, dans les mêmes lignes, son camp parricide. Déjà *Dusaillant* a rallumé, dans l'Ardèche, la torche de la rébellion. Déjà, dans les grandes villes, un point central rassemble les conspirateurs; et c'est là qu'ils sont en réserve pour éclater au premier jour. Ajouterai-je les trahisons suspendues, peut-être, sur nos têtes? Tous ces motifs ne disent-ils pas hautement que la loi générale que nous avons faite sur les dangers de la patrie, s'applique ici essentiellement? Hâtons-nous donc de la mettre à exécution, en maintenant l'ordre public dans l'intérieur, en donnant un régulateur à ce grand mouvement que la déclaration qui le précède peut exciter en France, en empêchant qu'une nation debout, et sans plan fixe, ne courre aux armes avec une précipitation funeste, entre le découragement ou la confusion; avertissons les citoyens de leurs devoirs, mettons les corps administratifs et les municipalités en état de surveillance, les gardes nationaux en état d'activité permanente; renforçons, par les conseils-généraux, les directoires travaillés ou tièdes; enfin, ne négligeons aucun moyen d'en imposer aux mal-intentionnés. Le moment est venu. Sans doute il est imminent ce danger, quand nous en sommes à l'époque où les précautions à prendre sont indispensables pour le faire cesser, et pour enflammer, s'il est possible, d'une ardeur nouvelle, en leur prouvant qu'ils sont spécialement présents à notre intérêt, ceux de nos concitoyens que la nature a fait naître sur nos frontières, sur les limites de l'esclavage et de la liberté, pour être les premiers et les plus glorieux gardiens de la Constitution.

Vainement dira-t-on que les gardes nationaux, quoiqu'en activité, ne remédieront pas suffisamment à nos besoins: nous répondrons que c'est précisément le vrai moyen de désespérer les mal-

veillans , et d'atteindre aux partis au moment même où ils se forment. Leurs espérances ne pourroient être fondées que sur la nullité de la force publique.

Vainement dira-t-on qu'il est inutile , au centre du Royaume , de déclarer le danger de la patrie : nous répondrons que cette déclaration seroit inutile si nous avions le bonheur d'être sûrs que ces départemens ne sont pas infectés des mêmes désordres , du même fanatisme.

Vainement dira-t-on qu'on ne verra dans chaque endroit le danger de la patrie que comme un danger local ; qu'il est presque impossible de spécifier avec précision les limites et les bornes de ce péril , qu'une semblable énonciation ne tend qu'à diviser les citoyens et à les isoler , au lieu de les unir ; qu'à produire un état de révolution destructeur , et non conservateur , car aucun état de révolution ne se conserve : nous répondrons qu'il est impossible de croire à l'égoïsme chez un peuple qui ne pense plus qu'à la liberté ; nous répondrons que les mesures préliminaires déjà décrétées sont des préparatifs indispensables dans tout état de cause , soit pour garantir l'ordre public dans les départemens , et y prévenir les chocs partiels , soit pour fournir , avant tout , l'élément des rassemblemens , et remplir ainsi , d'une manière nécessaire , l'intervalle qui autrement seroit perdu entre la déclaration du danger , et les dernières mesures plus particulières et plus décisives.

Arrêtons-nous , Messieurs , en finissant , à une réflexion. Nous sommes les représentans d'une des plus grandes Nations de l'Univers. Oserions-nous garantir sur notre responsabilité morale , qu'en négligeant la ressource qui nous est offerte , nous n'exposerons pas notre patrie ? Si la conscience dit à chacun de nous que nous ne pouvons pas plus

efficacement la garantir , empressons - nous donc de prononcer la déclaration solennelle : *Citoyens, la patrie est en danger.* Ne retardons pas plus long-temps l'infailible moyen d'obtenir du patriotisme , qu'il forme enfin l'armée qui nous est nécessaire pour repousser nos ennemis. Lorsque, sous Louis XIV , le despotisme , secondé par le génie de Turenne a tenu en échec quatre armées à-la-fois , croyons avec confiance à la cause du genre-humain et aux miracles de la liberté. Ah ! Messieurs , une voix prophétique s'élève dans mon cœur ; nous avons fait le serment d'être libres : c'est avoir fait le serment de vaincre ! Appelés à la face de l'Univers , à stipuler les droits de l'humanité , nous vengerons ces droits sacrés et impérissables ; j'en jure par ces phalanges qui vont se rassembler de toutes les parties de la France , et par vous , intrépide Gouvion , par vous , brave Cazotte , et par vous tous , qu'une mort si belle et si desirable a moissonnés avant la victoire , sous les murs de Philipeville , vertueux citoyens , dont la mémoire présidera désormais à nos destinées , et dont les mânes tressaillant de joie dans le fond des tombeaux , partageront tous nos triomphes !